



Dans le cadre du Plan Ski Jeunes, le Conseil Départemental de Savoie propose aux élèves de 6^{ème}, cinq demi-journées de ski de fond à St François de Sales (73).

Les élèves de 6^{ème} seront répartis en 2 sessions. La première session débutera le vendredi 7 décembre. Les dates de la 2^{ème} session dépendront du déroulement de la 1^{ère} session (au regard des conditions météorologiques).

Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Dans l'idéal (ouverture du domaine skiable et routes praticables) voici les dates pour les 2 sessions :

Session 1 : du vendredi 7/12 au 18/01.

Session 2 : du vendredi 25/01 au 8/03.

Cette action fait partie intégrante du projet d'E.P.S et la participation est, à ce titre, obligatoire.

Le départ s'effectuera à 13h devant le collège de Yenne pour un retour à 17h30 au même endroit.

Les parents sont donc invités à prendre toutes leurs dispositions pour assurer à 17h30 la récupération de leur enfant.

1 Informations relatives à la tenue :

Il est impératif d'avoir une tenue adaptée et en bon état. Voici ce qu'il faut toujours avoir (même si l'on a l'impression que les conditions climatiques peuvent nous en dispenser) :

- Gants de ski, bonnet, lunettes de protection contre le soleil (ou masque de ski), crème solaire, protection pour lèvres, pantalon de ski chaud, anorak ou combinaison de ski.
- Sous-vêtements chauds : sous pull, pull, collants et chaussettes épaisses.
- Petit sac à dos pour mettre le goûter (boisson, barres de céréales, fruits ...).
- Prévoir des affaires de rechange (chaussettes et pantalon entre autres).

2 Informations relatives au repas de midi :

Si les élèves externes n'ont pas le temps de rentrer chez eux ils ont la possibilité d'apporter leur pique-nique ou de prendre un ticket de cantine afin de manger sur place.

3 Informations relatives au temps

En cas d'intempéries, des séances de rattrapage sont prévues afin que tous les élèves de 6^{ème} aient 5 séances effectives.

La décision d'annulation d'une sortie sera prise la veille, les classes auront alors cours d'E.P.S au gymnase.

L'information sera donnée par l'intermédiaire de Pronote et du site du collège (www.collegedullin.fr).

4 Information relatives au comportement

Nous vous rappelons que le règlement intérieur du collège s'applique également dans le bus, sur les pistes et à tout autre moment de la journée.

Les sanctions seront aggravées en cas de manquement aux règles de sécurité qu'il est impératif de respecter.

Les personnes accompagnatrices ont droit à la même considération de la part des élèves que les membres du personnel du collège : écoute, respect, politesse ...

Nous nous réservons le droit d'exclure un élève du cycle conformément au règlement intérieur de l'établissement.

Les élèves seront répartis en groupe restreint selon leur niveau de ski et encadrés par différents adultes : enseignants d'EPS et/ou moniteurs de ski ESF dans chaque groupe et éventuellement autres enseignants du collège et parents en complément.

Afin de constituer des groupes de niveaux nous avons transmis à chaque élève via Pronote un questionnaire en ligne qui est à renseigner. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<https://goo.gl/forms/NjbF4UThCRz2XqHF2>

Si la santé de votre enfant nécessite que des informations soient portées à la connaissance des accompagnateurs, merci de nous le signaler. De même, si votre enfant est malade en bus, il existe des traitements. Merci de le lui faire prendre et de demander à votre enfant de nous en informer afin de le placer à l'avant du car.

Nous vous indiquerons prochainement dans quelle session se trouvera votre enfant.

Les parents volontaires pour accompagner doivent se signaler auprès des professeurs d'E.P.S par l'intermédiaire de Pronote en indiquant leurs coordonnées téléphoniques. Nous vous contacterons dès que possible pour confirmation.